

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE DÉLÉAGE
LE 11 JUIN 2020**

Séance ordinaire du conseil municipal tenue à la salle communautaire de l'Édifce Palma-Morin sis au 175 Route 107 à Déléage, à 16h00.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Raymond Morin, Maire
 Madame Louise Charlebois, Conseillère siège no.1
 Monsieur Gilles Jolivette, Conseiller siège no.2
 Monsieur Denis Brazeau, conseiller siège no.3
 Madame Michelle Briand, Conseillère siège no.4
 Monsieur Michel Guy, conseiller siège no.5
 Monsieur Jean-Pierre Morin, conseiller siège no.6

Est aussi présente la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe ainsi que 0 personne dans l'assistance.

La séance extraordinaire du conseil du 11 juin est à huis clos, soit par téléconférence suite aux recommandations du Premier Ministre François Legault dû à la pandémie du COVID-19

La séance du conseil se tient conformément aux dispositions du Code municipal du Québec. Elle est ouverte à 16h00.

2020-06-CMD167 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Michelle Briand appuyé du conseiller Michel Guy et résolu,

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit :

OUVERTURE DE LA SÉANCE

1. ADMINISTRATION

1-1 Dépôt des états financiers 2019 et autorisation de paiement

2. LEVÉE DE LA SÉANCE

**2020-06-CMD168 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS 2019 ET
AUTORISATION DE PAIEMENT**

Il est proposé par le conseiller, Michel Guy appuyé par le conseiller Gilles Jolivette et résolu,

CONSIDÉRANT le dépôt des états financiers 2019 par les vérifications externes à la séance extraordinaire du jeudi 11 juin 2020;

D'ACCEPTER les états financiers 2019, tels que déposés par la firme Lacroix et associés;

D'AUTORISER le paiement à la firme Lacroix et associés pour la vérification comptable et le dépôt des états financiers 2019 au montant de 22 400,00\$ excluant les taxes. D'imputer cette dépense au poste budgétaire et d'autoriser la Directrice générale à transférer à même du poste 02 13000 413, le montant requis pour payer cette dépense.

Le maire Raymond Morin, président d'assemblée demande si les membres du conseil sont en désaccord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-06-CMD169 LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Michelle Briand, et appuyée de la conseillère Jean-Pierre Morin, et résolu de lever la présente séance ordinaire à 16h05.

Adoptée à l'unanimité.

Raymond Morin
Maire

Anne Courville
Directrice générale adjointe et secrétaire-
trésorière adjointe